

**Offre D'emploi
Directrice ou Directeur du
service des ressources
humaines**

Description de l'organisation

La Commission scolaire des Chic-Chocs est située en Gaspésie et son territoire s'étend depuis Les Capucins (à proximité de Sainte-Anne-des-Monts) jusqu'à Coin-du-Banc (à proximité de Percé) en incluant Murdochville. Son siège social est situé à Gaspé. Elle dispense des services éducatifs à 4 430 élèves répartis dans 13 écoles primaires, 3 écoles primaires-secondaires, 4 écoles secondaires et 3 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Elle emploie plus de 700 personnes et son budget annuel atteint les 55 000 000\$. La Commission scolaire des Chic-Chocs a pour mission d'assurer des services de qualité aux jeunes et aux adultes sous sa juridiction. Elle est garante de leur réussite et voit au soutien de ses établissements afin qu'ils s'acquittent de la triple mission dont ils sont solidairement chargés : l'instruction, la socialisation et la qualification de tous.

L'éducation étant un facteur essentiel de la croissance des personnes et de leur communauté, la commission scolaire joue un rôle de premier plan dans le développement régional.

Elle est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler le poste de directrice ou directeur des services des ressources humaines.

Nature de l'emploi

L'emploi de directrice ou directeur des services des ressources humaines comporte la responsabilité de l'ensemble des programmes et des activités liées à la gestion des ressources humaines de la commission scolaire.

L'emploi comporte principalement la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités relatives à la dotation, à l'évaluation, aux relations de travail, à la rémunération, à la classification et aux avantages sociaux, à la santé et à la sécurité au travail, au perfectionnement, à la formation et au développement des ressources humaines, à la planification de la main-d'œuvre, à la gestion de la présence au travail, à la mobilisation des ressources humaines ainsi qu'au développement organisationnel.

L'emploi consiste à assumer un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire pour favoriser la gestion optimale des ressources humaines.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission scolaire;
- Définir les objectifs et les politiques propres aux services des ressources humaines, en tenant compte des politiques et des objectifs généraux de la commission scolaire;
- Établir les programmes, la répartition des responsabilités, les normes et les procédures de mise en œuvre des programmes et de rendre compte des résultats du service;
- Évaluer les résultats de la mise en œuvre des programmes de leur direction;
- Diriger, contrôler et évaluer le rendement du personnel sous leur responsabilité immédiate;
- Établir le budget de leur direction et assurer le contrôle des dépenses;
- Assister et conseiller le directeur général, de même que les cadres des autres services et des établissements, relativement aux services et programmes sous sa responsabilité.

La Commission scolaire est particulièrement à la recherche d'une personne capable :

- De démontrer vision, leadership et sens des priorités quant aux programmes, activités et services sous sa responsabilité;
- De mobiliser le personnel de son service pour réaliser la mission de l'organisation;
- De gérer son service de façon efficace et anticipative;
- D'atteindre des résultats en mettant à contribution les ressources de son service, en mesurant les résultats et en rendant compte;
- D'établir des relations interpersonnelles de qualité;
- De maintenir un esprit de collaboration avec les établissements et les services afin d'optimiser la réussite du plus grand nombre d'élèves;
- D'avoir un esprit de synthèse et d'analyse, d'un sens de l'écoute et de la communication;
- De faire preuve d'un bon sens des responsabilités, de loyauté et d'engagement face à autrui et à l'organisation.

Qualifications minimales requises

- Grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans une commission scolaire;
- Huit (8) années d'expérience pertinente;
- Un diplôme de 2^e cycle serait un atout.

Rémunération et conditions de travail

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au document « Le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires ». Le poste de directrice ou directeur des ressources humaines de la Commission scolaire des Chic-Chocs est une classe 8 selon les conditions de travail des cadres des commissions scolaires. La commission scolaire a planifié une période d'accompagnement et de transition au cours de cette période, la personne retenue sera considérée comme direction adjointe et sa rémunération sera de celle d'une classe 7, selon les conditions de travail des cadres scolaires.

Pour poser votre candidature

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le 14 décembre 2016 à 16 h** à l'attention de :

Sélection Direction des ressources humaines
Commission scolaire des Chic-Chocs
a/s Monsieur François Labbé, consultant pour la
Fédération des commissions scolaires du Québec

A l'adresse électronique suivante : cdubois@fcsq.qc.ca

en vous assurant de la réception de votre courriel auprès de Madame Carole Dubois au 418 651 3220, poste 368.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront recevables aux fins du concours.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Les candidats retenus devront être disponibles le 10 janvier 2017 et le 16 janvier 2017 pour l'entrevue et la passation des tests psychométriques.

La commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage.

La commission scolaire remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.

La commission scolaire implante un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. Elle invite les membres de ces groupes visés par le programme à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.